



A l'attention de
Monsieur Jean Asselborn
Ministère des Affaires Etrangères
5, Rue Notre-Dame
L-2240 Luxembourg

Objet: les cinq antiterroristes cubains emprisonnés aux Etats-Unis

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères,

Comme vous le savez certainement, cela fera bientôt douze ans que les Cinq sont enfermés dans des prisons de haute sécurité états-uniennes.

Leur crime? Avoir déjoué 170 attentats terroristes, organisés par des groupes terroristes cubano-états-uniens de Miami. Fernando Gonzalez (Ruben Campa), René Gonzalez, Antonio Guerrero, Gerardo Hernandez et Ramòn Labañino (Luis Medina) ne voulaient plus que d'autres victimes innocentes s'ajoutent aux 3.478 morts et 2.099 handicapés à vie que ce terrorisme a déjà fait, depuis janvier 1959 à ce jour, à Cuba. C'est la raison pour laquelle ils ont accepté cette périlleuse mission.

Malgré tous les mauvais traitements dont ils ont été victimes, ils résistent toujours. Pour tenter de les briser, les autorités américaines ne reculent devant rien, et vont même jusqu'à empêcher leurs familles de les visiter. Ainsi, cela fait près de douze ans, qu'Adriana Perez et Olga Salanueva, qui ont déjà à plusieurs reprises rencontré la Commission des Affaires étrangères, n'ont pas pu revoir leurs maris. Les autorités états-uniennes, qui leur refusent systématiquement le visa d'entrée sous des prétextes tout à fait ridicules, comme, par exemple, qu'elles constituent un danger pour la sécurité des Etats-Unis, ont signifié à Olga Salanueva, que ce refus avait, pour elle, un caractère permanent.

En 2008, dans un communiqué de presse, le député Ben Fayot, responsable de la Commission des Affaires étrangères, et le député Marc Angel, ont déclaré que «le fonctionnement de la justice dans cette affaire soulève beaucoup de questions, ceci en particulier quant à l'acharnement politique contre les cinq Cubains». Ils ont également ajouté que «d'un point de vue humanitaire, le traitement des prisonniers est difficile à accepter dans un pays démocratique comme les Etats-Unis». Ils ont également dit qu'ils vous demanderaient d'examiner les moyens dont vous disposiez pour venir en aide aux prisonniers et à leurs familles.

C'est pourquoi je vous demande, par la présente, de bien vouloir, non seulement à l'occasion de vos rencontres bilatérales avec des autorités états-uniennes, mais également auprès de vos homologues de l'Union européenne, intercéder en faveur des Cinq afin qu'il soit mis fin, après bientôt douze ans, à cette injustice unique dans les annales judiciaires.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, l'expression de ma très haute considération.

Nom, prénom:

Adresse:

.....

Signature: